



Conditions de circulation sur le réseau routier départemental jusqu'au mardi 11 janvier 2022

Amiens, le mardi 4 janvier 2022

Secteur Picardie Maritime

RD 67 en et hors agglomération de Bouillancourt-en-Séry et Frettemeule.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre terminés le **31 décembre 2021**.

RD 190 en et hors agglomération de Frettemeule et Vismes.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre terminés le **31 décembre 2021**.

RD 190 hors agglomération de Frettemeule.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre terminés le **31 décembre 2021**.

RD 936 hors agglomération de Tilloy-Floriville et Frettemeule.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre terminés le **31 décembre 2021**.

RD 51E hors agglomération de Vraignes-Lès-Hornoy.

Travaux de réfection de la voie prévus du **4 au 21 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 252 hors agglomération de Hornoy-Le-Bourg.

Travaux de réfection de la voie prévus du **4 au 21 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 940 hors agglomération de Le Crotoy et Favières.

Travaux de mise en place de canalisations prévus du **3 au 28 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 7h00 à 18h00

RD 940 hors agglomération de Ault.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus du **10 au 31 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 53E hors agglomération de Neuville-au-Bois.

Travaux de réparation sur des fourreaux endommagés prévus du **3 janvier au 11 février 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 928 en et hors agglomération de Martainneville et Saint-Maxent.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus du **17 janvier 2022 au 4 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 190 en et hors agglomération de Martainneville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus du **17 janvier 2022 jusqu'au 04 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 936 hors agglomération de Ramburelles.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **4 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 22 hors agglomération de Maisnières.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 22 hors agglomération de Tilloy-Florville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 32 hors agglomération de Rue, Bernay-en-Ponthieu et Forest-Montiers.

Travaux de préparation de terrain pour des plantations de haies et d'arbres prévus jusqu'au **21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 18 hors agglomération de Hornoy-le-Bourg

Travaux d'installation de poste source pour raccordement d'éoliennes du **17 novembre 2021 jusqu'au 10 novembre 2022.**

Limitation de vitesse à 50km/h.

RD 216 en agglomération de Longpré-Les-Corps-Saints.

Travaux de remplacement de réseau d'eaux usées du **23 août 2021 jusqu'à la fin des travaux.**

Circulation interdite.

Déviations mises en place par les RD 3, RD 901 et RD 53 via les communes de Fontaine-sur-Somme, Liercourt, Sorel, Airaines, Bettencourt-Rivière et Wanel.

Secteur Grand Amiénois

RD 57A en agglomération de Pernois.

Travaux d'assainissement des eaux usées terminés le **31 décembre 2021.**

RD 69 hors agglomération de Soues et Hangest-sur-Somme.

Organisation d'une battue de sangliers, prévue le **5 janvier 2022**.

Circulation interrompue au droit l'événement de 9h00 à 16h00.

Déviations mises en place par les RD 3, RD 95 et RD 936 via les communes de Hangest-sur-Somme, Crouy-Saint-Pierre et Soues.

RD 938 hors agglomération de Authieule.

Travaux de mise en place de réseau prévus jusqu'au **14 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

RD 23 hors agglomération de Beauval.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus jusqu'au **14 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

RD 77 hors agglomération de Candas et Beauval.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus jusqu'au **14 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h.

RD 117 hors agglomération de Flesselles.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus jusqu'au **14 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

RD 919 hors agglomération de Saint-Gratien.

Travaux de maintenance sur le radar tourelle prévus du **17 décembre au 21 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

RD 100 hors agglomération de Thaix.

Travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art 8000 290 prolongés jusqu'au **21 janvier 2022**.

Circulation interdite.

Déviations mises en place par les RD 100, RD 560 (Oise), RD 108 (Oise), RD 138 et RD 920 via les communes de Thaix, Offroy (Oise), Dargies (Oise), Brassy, Contre, Frémontiers, Sentelie, Velennes, Fleury et Courcelles-sous-Thaix.

RD 1 et 176 en agglomération de Thièvres.

Travaux d'aménagement de compteurs sectoriels prévus du **1 décembre 2021 au 31 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, ou manuelle.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux, Aubigny, Cachy et Blangy-Tronville.

Travaux de mise en place de réseau fibre optique prévus du **4 janvier au 31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h30 à 17h30, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 185 en agglomération de Domart-en-Ponthieu.

Mise en place d'un périmètre de sécurité aux abords d'un habitat en péril prévus jusqu'au **31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores sur une seule voie.

Stationnement interdit au droit des travaux.

RD 1001 hors agglomération de Saint-Saufieu, Oresmaux et Essertaux.

Travaux de plantations de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 9h00 à 17h00, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux et Lamotte-Warfusée.

Travaux de plantation de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Le stationnement interdit sur la chaussée et sur les dépendances vertes.

RD 156 hors agglomération de Saint-Aubin-Montenoy et Thieulloy-l'Abbaye.

Travaux d'aménagement du parc éolien prévus jusqu'au **7 octobre 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 141 hors agglomération de Bougainville.

Travaux d'installation de plates-formes pour éoliennes prévus jusqu'au **30 octobre 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Secteur Santerre Haute Somme

RD 160 hors agglomération de Guerbigny.

Travaux de recherche de cavités pour la mise en place d'un réseau de gaz terminés le **31 décembre 2021.**

RD 133 hors agglomération de Tilloloy.

Travaux de déchargement de matériaux dans le cadre de la réhabilitation de la station d'épuration prévus du **6 au 7 janvier 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00.

Limitation de vitesse à 50 km/h de 8h00 à 18h00.

Stationnement interdit.

RD 54 hors agglomération de Roye et Villers-lès-Roye

Travaux d'extension de canalisation de gaz pour le compte de GRDF prévus du **13 décembre 2021 au 14 janvier 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 15 et 45 hors agglomération de Morchain et Saint-Christ-Briost.

Travaux d'accès au parc éoliens pays Neslois prévus jusqu'au **25 février 2022.**

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Dépassement des véhicules autres que les deux roues est interdit.

RD 483 hors agglomération de Hargicourt.

Travaux de raccordement du parc éolien du bois de la Hayette pour le compte d'Enedis, prévus du **3 janvier 2022 au 4 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 186 hors agglomération de Esmerly-Hallon.

Sécurisation d'une zone de talus déstabilisée, prévus du **17 décembre 2021 au 01 avril 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement des véhicules autres que les deux roues est interdit.

Circulation des véhicules de plus de 7.5 tonnes est interdite.

RD 35 hors agglomération de Misery.

Travaux d'aménagement pour le parc éolien du Pays Neslois, prévus du **6 décembre 2021 au 6 décembre 2022.**

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Dépassement interdit.

La plus grande vigilance est demandée aux usagers de la route à l'approche de ces chantiers, en adaptant notamment leur vitesse.

En rouge : les travaux récemment terminés.

En bleu : les informations nouvelles par rapport au communiqué de presse de la semaine précédente.

Informations consultables sur le site : <https://inforoute.somme.fr>

- L'application mobile "**Somme en poche**" est à la disposition des usagers. Elle permet de rester informé sur les chantiers routiers en cours mais également de signaler les anomalies repérées sur les routes départementales (nid de poule, panneau accidenté, glissière de sécurité détériorée...). "**Somme en poche**" est téléchargeable sur Apple Store et Google Play.

- 3ème campagne de fauchage actuellement en cours.

- La campagne de viabilité hivernale a débuté le 29 octobre 2021. Les usagers de la route sont invités à la plus grande prudence lors du croisement des engins de service hivernale (ESH) :

- En référence à l'article R413-11 du Code de la route : la vitesse maximale autorisée en intervention est fixée à 50 km/h.
- En référence à l'article R414-17 du Code de la route : le dépassement de ces véhicules est interdit lorsque ceux-ci sont en action (feux à éclat bleu allumé).

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](https://www.somme.fr/presse)

